

# Section B1



# TRACTION

EXECUTION MAITRISE & CADRES DE L'EXPLOITATION

19, Bd de Sébastopol - 75001 PARIS

Tél : 01.42.33.60.48 - Int. 53 840 - 53 861

Fax : 01.42.33.17.83 eMAIL : SyndicatAUTONOMETRACTION@ratp.fr

Site Internet: <http://www.aat-ratp.fr>

Président d'honneur : E. CLEMENT

## SYNDICAT AUTONOME TRACTION - METRO & RER

### LIGNE 05

## AUDIENCE B1 LE SAT OBTIENT DES AMELIORATIONS CONCERNANT :

- LES CONDITIONS D'UTILISATION DES AGENTS B1
- L'APPLICATION DU PROTOCOLE OPALE

Le 21/01/2008, à sa demande, le **Syndicat Autonome Traction** a été reçu pour régler un certain nombre de dysfonctionnements liés aux conditions de travail des agents B1 de la Ligne 05 et obtenir des ajustements concernant la mise en place d'**OPALE** sur cette unité.

Au cours de cette réunion, les points suivants ont été actés :

### Ouverture à agent unique :

Après trois semaines de mise en place, le **SAT** a fait part à la Direction, des dysfonctionnements suivants :

#### 1) Ouverture à Hoche :

Cette station prévue à ouverture à 2 agents, est quasi systématiquement ouverte à 1 agent, ce qui est inadmissible.

#### 2) Dysfonctionnements récurrents d'une grille à Laumière :

Le **Syndicat Autonome Traction** a fait valoir que lors des audiences, la Direction s'était engagée à mettre en place 2 agents en cas de problèmes récurrents sur les grilles, ce qui n'a pas été fait à Laumière.

#### 3) Décaissage à agent unique :

**Cette mission doit être obligatoirement effectuée à 2 agents.** Trop souvent, un agent isolé se retrouve à effectuer cette manipulation, ce qui est dangereux et pose un problème de procédure (inventaire contradictoire).

Sur ces trois points, la Direction de la Ligne 05 s'est engagée à éditer dans les jours prochains, une note de ligne précisant :

- ✓ **Ouverture à deux agents à Hoche.**
- ✓ **Ouverture à deux agents à Bobigny Raymond Queneau, le week-end pour raisons de sécurité.**
- ✓ **Ouverture à deux agents à Laumière tant le moteur de la grille défaillante n'a pas été changé.**
- ✓ **Décaissage ADUP à deux agents.**

Satisfaits de l'attention avec laquelle la Direction a entendu nos revendications, nous avons également fait part à cette dernière d'une règle d'utilisation du personnel concernant les prises de service :

Un agent A/AM doit prendre son service dans une des stations de son sous secteur. Si d'aventure, l'encadrement souhaite faire commencer les A/AM au Pôle, ce ne peut être que sur la base du volontariat.

#### ☞ Place de parking à Oberkampf :

Depuis de nombreuses années et après moult interventions de la part des délégués SAT, une place de parking a été réservée à proximité de la station.

Les modalités d'utilisation seront définies par note d'unité à paraître début février, avec une mise en place dans la foulée.

#### ☞ Présentéisme :

La Direction nous a fait part de son inquiétude devant la baisse du présentéisme. Le **SAT** a fait remarquer à la Direction, le manque de considération dont ont fait part certains membres de l'encadrement envers les agents B1, ces derniers temps.

Nous avons proposé un certain nombre de solutions, afin de remédier à ce problème.

##### ▪ Aucune remise en cause des MPP :

Un certain nombre d'agents sont aujourd'hui, sur des colonnes en MPP. La Direction voulait remettre à plat les synoptiques. Le **SAT** a obtenu que lors des mutations de février, les agents actuellement en poste en MPP, demandent ces postes, afin d'être mis de manière pérenne sur ces colonnes. **Nous serons très vigilants sur le respect de cet engagement.**

D'autre part, les agents en Repos 0, ne sont pas concernés par cette note. Pour ceux qui n'obtiendraient pas une colonne, leur cas serait examiné par le RH de la ligne, afin qu'une solution soit trouvée, permettant à l'agent de s'y retrouver.

- Le **SAT** a obtenu la mise en place de groupes de travail avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, composés d'AMP, de RSO, d'agents B1 de ligne et du CSA, afin de faire le point sur les sujets à améliorer pour que les agents se sentent mieux au travail et améliorent le présentéisme.

#### ☞ Mise en place d'une équipe de poly-activités en service Jour :

**JOUR** : En plus de l'équipe de MITAGE qui fait de l'excellent travail (dixit la Direction), une équipe de polyactivités de 4 agents minimum sera mise en place début février, sur des périodes de 42 jours – Horaires de base : 7 H 00 → 14 H 15 – Attachement dans les Pôles

**MIXTE** : A compter du 1<sup>er</sup> avril, l'équipe RAMSES cesse ses activités. Le **SAT** a revendiqué une équipe de polyactivités à partir de cette date.

**Satisfaits des avancées obtenues dans le cadre d'un dialogue social basé sur le gagnant-gagnant, l'équipe des délégués B1 du Syndicat Autonome Traction et l'ensemble du Bureau B1, vous souhaitent leurs meilleures vœux pour l'année 2008.**

**Avec le Syndicat Autonome Traction,  
les agents de la ligne 05 sont respectés.**

Paris, le 23 janvier 2008

Les délégués SAT – B1 Lignes 05 :  
M. BOUMECHOUR Karim

M. LABARRE Michel

M. GRONDIN Gianni